

LA DIONYVERSITÉ

LA COOPÉRATION DES IDÉES

Société
de guerre

1er, 8, 15
Décembre 2009

Site : www.dionyversite.org – Contact : upsd@no-log.org

SOCIÉTÉ DE GUERRE

La France serait en paix. Pourtant, en plus d'être une puissance nucléaire, elle se situe au quatrième rang des exportateurs d'armements dans le monde. La France ne laisse pas "tomber les armes" mais maintient son pré carré en Afrique en utilisant des armes économiques et des principes mafieux. Comment s'opposer, comment objecter ?

Louis Lecoin

Louis Lecoin (1888-1971) a été sans conteste l'un des plus grands militants anarchistes du XX^e siècle et le plus grand pacifiste.

En 1910, en pleine grève des cheminots, Louis Lecoin, alors au service militaire, refuse de suivre son régiment envoyé pour réprimer les grévistes. Il connaît alors sa première condamnation à la prison. Il totalisera dans sa vie 12 années de prison, et sera, après Auguste Blanqui, le militant français qui aura passé le plus de temps en prison pour raisons politiques, pour avoir traduit ses convictions en actes.

Il retourne entre quatre murs en 1912 pour une affiche antimilitariste. Libéré en 1916, insoumis à l'appel de la guerre, il replonge pour un tract "*Imposons la paix*". Relâché, il est arrêté pour une seconde insoumission, et libéré en 1920.

En 1927, Lecoin anime la campagne pour sauver Sacco et Vanzetti. En 1931, il rencontre à Barcelone Ascaso et Durutti. En 1939, son tract "*Paix immédiate*" lui fait encore connaître la prison jusqu'en 1941. Il crée le journal *Défense de l'homme*.

Lui qui a connu la prison ne supporte pas l'injustice faite aux objecteurs de conscience, qui, pour le refus de tuer, passent de condamnation en condamnation neuf années - parfois jusqu'à douze années - enfermés, souvent dans des cachots. C'est en 1958 qu'il fonde le



"Comité de secours aux objecteurs de conscience" et lance son journal *Liberté*. Il propose un projet de loi rédigé par Albert Camus pour la reconnaissance de l'objection de conscience et l'instauration d'un service civil.

Lecoin est le seul homme à avoir fait plier le général De Gaulle. En août 1962, devant l'indifférence des politiciens, il effectue une grève de la faim de trois semaines pour obtenir un statut pour les objecteurs. De Gaulle dit : « *Je ne laisserai pas mourir Lecoin* » Un statut est enfin voté le 21 décembre 1963.



Place Bellecour, à Lyon, septembre 1961. Sur la banderole est écrit :
"Pour la Paix, le jeune appelé Michel Hanniet, volontaire pour un service civil en Algérie, refuse le service armé. Nous nous constituons prisonniers avec lui"

Sa dernière campagne sera pour le désarmement unilatéral de la France, soutenu notamment par Théodore Monod et Jean Rostand. Il affirmait : « *S'il m'était prouvé qu'en faisant la guerre mon idéal avait des chances de prendre corps, je dirais quand même non à la guerre. Car on n'élabore pas une société humaine sur des monceaux de cadavres* ».

Louis Lecoin confie à l'Union pacifiste sa succession pour la défense des objecteurs et le désarmement unilatéral. Antimilitariste, l'Union pacifiste représente le courant du pacifisme intégral. Elle est la section française de l'Internationale des Résistants à la guerre dont la déclaration est : « *La guerre est un crime contre l'humanité. Pour cette raison, je suis résolu à n'aider aucune espèce de guerre, et à lutter pour l'abolition de toutes ses causes* ».

Maurice Montet

CONFÉRENCES-DÉBATS

- *Mardi 1er décembre*
Sous la paix, les ventes d'armes
avec Patrice Bouveret
- *Mardi 8 décembre*
L'objection de conscience, de Louis Lecoin à nos jours
avec Maurice Montet
- *Mardi 15 décembre*
De la Françafrique à l'autre Afrique : insoumis et déserteurs
avec Pascal Dereudre

Le commerce des armes en 5 points

1- Le commerce des armes est un acte politique majeur qui engage non seulement les gouvernements et les industriels impliqués mais également chaque citoyen. C'est un marché qui se situe au carrefour du politique, de l'économique, de l'industriel, du diplomatique, du social. Les transferts d'armes doivent être analysés d'abord et avant tout comme un instrument permettant aux états exportateurs, d'une part, de disposer des outils d'exercice de leur puissance militaire pour " maintenir leur rang " et, d'autre part, de nouer des liens de dépendance avec le pays acheteur. Ce rôle d'influence prime sur les intérêts financiers qui eux profitent avant tout aux entreprises, mais pas forcément aux finances publiques...



Le Rafale : heureusement, la France n'arrive pas à en vendre

2- Cette question est généralement abordée sous l'angle financier (voire uniquement du nombre d'emplois procurés !), or le coût d'une arme n'est pas directement proportionnel aux dégâts, ni au nombre de morts qu'elle provoque - on pourrait même dire qu'il est inversement proportionnel à son pouvoir de nuisance. De plus, le commerce des armes représente seulement entre 0,3 et 0,4% de l'ensemble de l'ensemble des échanges commerciaux dans le monde. Et, pour la France, environ 1,6% de son commerce extérieur.

L'industrie de l'armement est unique en son genre. Dans de nombreux pays, elle opère pratiquement sans aucun contrôle. Elle est gangrenée par des pratiques répandues de corruption et de pots-de-vin. Et elle fait des bénéfices en concevant, fabriquant et "perfectionnant" sans cesse des machines destinées à tuer et à mutiler des êtres humains.

En France, a été créé en 1994, sous la responsabilité du Centre de Documentation et de Recherche sur la Paix et les Conflits (CDRPC), l'**Observatoire des transferts d'armements**. Indépendant de toute organisation politique ou confessionnelle, il se donne pour objectif d'effectuer des recherches sur

- les transferts d'armements (pays acquéreurs d'armes françaises, types de matériels vendus, montants des contrats),
- l'industrie d'armement (suivi de l'évolution du secteur industriel)
- la politique de défense menée en France (organisation de la défense, coopération militaire, etc.)

Le CDRPC publie une revue spécialisée : *Damoclès* et dispose d'un site web : www.obsarm.org

3- Il s'agit d'un marché très concentré qui, pour l'essentiel, est entre les mains de quelques États : États-Unis, Russie, Union européenne (principalement Allemagne, France et Royaume-Uni) et Israël exportent environ 96 % des armes vendues dans le monde !

4- Le cycle de vie d'une arme - de la conception à son utilisation, en passant par sa production et son exportation - se compte en dizaines d'années, rendant plus difficile le suivi et le contrôle des matériels vendus. Il existe également un marché de l'occasion dans lequel peuvent s'engouffrer facilement les trafiquants.

5- C'est un marché contrôlé, mais il s'agit d'un contrôle entre les mains de quelques personnes aux sommets de l'État, un contrôle non-démocratique dans lequel les parlementaires notamment n'ont en règle générale rien à dire alors qu'une de leur fonction est de contrôler les activités du gouvernement... Et surtout, il n'existe aucun système de réglementation internationale du commerce des armes. C'est pourquoi un collectif international d'ONGs a lancé en 2003 une campagne pour un traité international contraignant en cours de débat aujourd'hui au sein de l'ONU.

Patrice Bouveret

président de l'Observatoire des armements / CDRPC

Quelques chiffres 2008

Les ventes d'armes françaises à l'étranger se sont élevées en 2008 à 6,58 milliards d'euros, un chiffre en augmentation de 13% par rapport à 2007. Sur le moyen terme, ce montant reste relativement stable, avec une moyenne de plus de cinq milliards depuis dix ans. L'objectif fixé par Nicolas Sarkozy est d'atteindre dix milliards par an.

Les exportations françaises représentent 7,2% des ventes d'armes au niveau mondial, ce qui place la France en quatrième position, derrière les États-Unis (49%), le Royaume-Uni (15%) et la Russie (8%) - et devant Israël (6%).

(source : Ministère français de la Défense)

En 2008, les dépenses militaires mondiales se sont élevées à 1 464 milliards de \$ ce qui représente 2,4 % du produit intérieur brut mondial et environ 217 \$ par habitant. À eux seuls, les États-Unis comptent pour 41,5 % de ce total.

Les transferts d'armement se sont répartis à raison d'environ 36 % pour l'Union européenne, 27 % pour les États-Unis et 26 % pour la Russie, l'ensemble des autres pays se partageant le solde de 10 %.

Une analyse des importations mondiales en fonction de l'indicateur de développement humain (IDH) indique que les pays les plus pauvres de la planète (IDH faible) ont importé 0,81 % des transferts mondiaux d'armements en 2008. Il s'agit d'une très nette amélioration par rapport aux années 1990, lorsque cette proportion dépassait les 20 %. Néanmoins, aussi faibles soient-ils, les achats d'armements continuent à peser lourdement sur les capacités de développement de certains pays.

(GRIP - Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité)

La Françafrique

Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat français à la Coopération, déclare dans une interview du journal *Le Monde* du 16/01/08, qu'il veut signer l'acte de décès de la "Françafrique". Et il se plaint que la rupture annoncée par le président de la République tarde à venir. Quelques mois plus tard, il est remercié et doit démissionner, à la demande sans équivoque de deux chefs d'état africains...

Le terme Françafrique revient régulièrement dans les discours ou les articles traitant des relations de la France avec l'Afrique. Il est le plus souvent présenté comme une page de l'histoire qui est en train de se tourner, ou déjà derrière nous. Ce n'est manifestement pas encore le cas.

BIBLIOGRAPHIE

De Louis Lecoin

De prison en prison (auto-édité, 1946)

Le cours d'une vie (auto-édité, 1965)

Écrits de Louis Lecoin (Union pacifiste, 1974)

Sur Louis Lecoin

Sylvain Garel : Louis Lecoin et le mouvement anarchiste

(*Volonté anarchiste*, 1982)

Jean-Claude Lemonnier : Louis Lecoin combattant de la Paix

(*Anima*, 1991)

Sur les ventes d'armes

Jean-Paul Hebert : Les exportations d'armement. A quel prix ?

(*Documentation Française*, 1998)

Revue "Damoclès" (CDRPC)

Le complexe nucléaire (CDRPC, 2005)

Armes légères, destructions massives (CDRPC, 2004)

Vers une Europe sans armes nucléaires (CDRPC, 2003)

La coopération militaire en question (CDRPC, 2001)

Nicolas Cage (film) : Lord Of War

Sur la Françafrique

François-Xavier Verschave : La Françafrique : Le plus long scandale de la République (Stock, 1998)

F-X Verschave : Noir Chirac (Les Arènes 2002)

F-X Verschave : De la Françafrique à la Mafiafrique (Tribord, 2004)

Collectif : La santé mondiale entre racket et bien public

(Charles Léopold Meyer, 2004)

Samuel Foutoyet : Nicolas Sarkozy ou La Françafrique décomplexée

(Editions Tribord, 2008)

Lounis Aggoun, Jean-Baptiste Rivoire : La Françalgérie

(La Découverte, 2005)

Camille de Vitry : L'or nègre (Tahin-party 2009)

Raphaël Glucksmann (DVD) : Tuez-les tous! Rwanda: histoire d'un génocide "sans importance"

Sur les enfants-soldats

Ahmadou Kourouma : Allah n'est pas obligé (Seuil, 2000)

L'inventeur du mot Françafrique, François-Xavier Verschave, la décrit comme « une nébuleuse d'acteurs économiques, politiques et militaires, en France et en Afrique organisée en réseaux et lobbies, et polarisée sur l'accaparement de deux rentes : les matières premières et l'Aide Publique au Développement. (...) Le système autodégradant se recycle dans la criminalisation. Il est naturellement hostile à la démocratie ».

La France coloniale d'hier et d'aujourd'hui



La Françafrique naît en 1960-61, au moment des indépendances africaines. De Gaulle avait expliqué la future politique française en Afrique : « *Notre ligne de conduite, c'est celle qui sauvegarde nos intérêts et qui tient compte des réalités* ». Il s'agissait en fait de poursuivre 4 objectifs :

- conserver l'accès aux matières premières stratégiques (pétrole, gaz, aluminium) ou aux matières premières juteuses comme le bois, le cacao...
- conserver le rang de la France à l'ONU grâce à un cortège d'états-clients, votant dans le même sens
- conserver le financement de la vie politique (grâce aux sommes énormes détournées de la rente des matières premières et de l'aide au développement)
- conserver ces pays dans le camp occidental - on était alors en pleine guerre froide - et au besoin les faire intervenir contre leurs voisins.

Jacques Foccart, responsable de la cellule africaine de l'Elysée, sera chargé de faire respecter cette "ligne de conduite", qu'il reformulera de la manière suivante : « *Pour les intérêts de notre pays, il ne faut pas avoir peur de mettre la main dans celle du diable* ». Foccart sera un des hommes les plus puissants de la Vème République et aura influencé tous les présidents français jusqu'à sa mort en 1997.

« Si je savais quelque chose qui fût utile à ma patrie et qui fût préjudiciable au genre humain, je la regarderais comme un crime. »

Montesquieu

L'aide française au développement

Dans ses conférences, François-Xavier Verschave expliquait que dans les années 70, on a dit aux Africains : on va vous apporter une aide formidable en vous prêtant à taux très bas, bien inférieur au taux du marché, et la différence, ce sera notre contribution à votre développement...

La moitié environ de cette aide est répartie en Suisse ou autres paradis fiscaux, servant généralement au financement occulte des partis et aux dépenses secrètes de la France, et quasiment toute l'autre moitié à des projets somptueux : ou bien la construction et l'aménagement de palais, avions

présidentiels et autres merveilles au bénéfice des chefs d'états locaux, ou bien à ce qu'on appelle des "éléphants blancs", c'est-à-dire des projets grandioses dont le principal intérêt est de faire travailler de grosses entreprises françaises, qui vont facturer le triple du prix, refaire et refacturer plusieurs fois le travail... et en fin de compte, réaliser des choses souvent inutilisables parce que leur coût de fonctionnement est trop important (hôpital high tech ou université de pointe...)

Les chefs d'état africains ont ainsi "emprunté" à tour de bras. Mais une quinzaine d'années après, il fallait bien rembourser cet argent qui avait si peu servi aux populations...

Au total, la Françafrique est un mécanisme de domination économique et politique, où tous les coups sont permis, de la simple corruption jusqu'au crime. Elle signifie non seulement une prédation de richesses inimaginables, remplacées par une dette totalement injuste, mais également des milliers d'assassinats et des millions de morts.

L'Afrique, contrairement aux idées reçues, est une très bonne affaire pour les entreprises françaises.

Selon l'OCDE, en 2003, le commerce de la France avec l'Afrique présentait un solde positif de 3,2 milliards d'euros, supérieur au commerce effectué avec l'Europe. *Total*, le groupe *Bouygues*, *Bolloré*, *Rougier*, *Areva*, *Dassault* et *Lagardère* sont les principaux profiteurs de la manne africaine.

Omar Bongo (1935-2009)

D'après les enquêtes menées pendant l'affaire *Elf*, Omar Bongo, défunt président du Gabon pendant 42 ans et doyen des dictateurs en Afrique, ancien des services secrets français, a soutenu tous les partis politiques français, mouvances gaullistes en tête, généralement sous forme d'argent liquide.

Pour l'ancien directeur de la Direction Générale de la Sécurité Extérieure (DGSE), Pierre Marion, « *Les subsides de Bongo servent à tout le monde lors des élections françaises et créent une sorte de colonialisme à l'envers* ».

L'association *Survie* demandait, ingénument, si cela expliquait pourquoi tant de personnalités politiques (dont

François Bayrou) se sont empressées de rencontrer Omar Bongo pendant la campagne présidentielle de 2007, à commencer par Nicolas Sarkozy ? À peine élu, le nouveau président français appelait Omar Bongo pour le remercier de ses bons conseils, puis le recevait à l'Élysée et ordonnait à tout son gouvernement de passer saluer le doyen des « *amis de la France* ». ■

Enfants-soldats

En 2006, les Nations-Unies estimaient à 250 000 le nombre d'enfants (filles et garçons de moins de 18 ans) associés aux forces militaires nationales ou aux groupes armés d'opposition dans le monde, dont 100 000 en Afrique.

20 à 30 000 enfants-soldats se trouveraient dans la seule République Démocratique du Congo (soit près de 10 % des enfants-soldats dans le monde). Mais, bien que l'Afrique soit le continent le plus touché, la participation des enfants au conflit armé est un problème à l'échelle mondiale, depuis le Myanmar en Asie où l'on dénombre 70 000 enfants-soldats, jusqu'aux "Little Bees" de Colombie recrutés dans les groupes paramilitaires et les milices privés, aux bombes humaines juvéniles de Palestine, en passant par l'Europe et les enfants recrutés lors du conflit en ex-Yougoslavie.

Nombreux, bon marché, malléables et facilement remplaçables, le recrutement des enfants soldats touche essentiellement des groupes vulnérables socialement (orphelins) ou économiquement.

Certains n'ont pas 10 ans. Ils sont exploités comme combattants, espions, porteurs, cuisiniers ou réduits à l'esclavage sexuel.



En 2009, des enfants soldats combattaient dans au moins 15 pays et territoires, dont :

l'Afghanistan, la Birmanie (Myanmar), la République centrafricaine, le Tchad, la Colombie, la République démocratique du Congo (RDC), l'Inde, l'Iraq, les Territoires palestiniens occupés, les Philippines, les Somalie, le Sri Lanka, le Soudan, la Thaïlande, et l'Ouganda.

En mai 2000, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté un protocole additionnel à la Convention sur les droits de l'enfant, appelant les gouvernements à empêcher la participation aux conflits armés de tout soldat de moins de 18 ans, à interdire leur enrôlement obligatoire et à limiter et protéger l'engagement volontaire. A ce jour, selon l'ONU, 79 pays ont signé le traité et seuls 6 l'ont ratifié.

8 des pays ayant signé le traité utilisent encore des enfants dans leurs forces armées ou soutiennent des groupes armés qui recrutent des enfants sur leur territoire ou dans des États voisins.

Les cycles de CONFÉRENCES / DÉBATS



se tiennent à la
Bourse du Travail de St-Denis
de 19h00 à 21h00

L'Université Populaire de St-Denis se donne pour mission de contribuer à l'amélioration de la diffusion populaire de l'esprit critique, des savoirs et de la culture ; mais aussi de favoriser le développement des échanges sociaux dans la cité, en incitant les citoyens à échanger des points de vue et des arguments raisonnés.

Ce projet d'éducation populaire est mis en oeuvre hors des institutions universitaires traditionnelles, dans un esprit engagé de mixité sociale, de citoyenneté, de laïcité, de gratuité et de coopération mutuelle.